



© FAO/2004/A.Spaull

LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES EN ACTION

Les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture font partie intégrante de la biodiversité agricole.

La diversité génétique contenue dans les variétés traditionnelles, les cultivars modernes et les plantes sauvages apparentées aux espèces cultivées constituent la base de la production alimentaire et jouent également un rôle de tampon pour l'adaptation et la résilience face aux changements climatiques. Les pays dépendent tous les uns des autres s'agissant des ressources phylogénétiques et il est nécessaire de conserver, échanger et transférer de manière permanente du matériel génétique sain pour une agriculture durable et pour la préservation d'un agroécosystème dynamique.

Conservation efficace pour une utilisation plus large des ressources phylogénétiques.

Les agriculteurs et les sélectionneurs – hommes ou femmes – ont besoin d'avoir accès aux ressources phylogénétiques, notamment à travers les systèmes semenciers, pour obtenir une augmentation durable de leur production et améliorer leurs revenus. Ceci implique, entre autres, l'accès à des cultures alternatives et à de nouveaux cultivars, ainsi qu'aux informations et technologies qui leur sont liées. La FAO, aux côtés de ses partenaires, renforce activement les systèmes d'approvisionnement en semences et les capacités en amélioration des plantes dans les pays en développement. Elle concentre son



© M. Marzot

action sur les espèces cultivées qui ne sont pas valorisées par le secteur privé. Ces activités s'appuient sur le Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et sur le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.



© M. Lamme



© J. Fajardo



© J. Fajardo



© G. Bizzarri



© FAO/M. Marzot

Que ce soit pour faire face aux changements climatiques ou pour fournir des services écosystémiques, il faut qu'un riche éventail de ressources phylogénétiques soit disponible en permanence pour contribuer à la production alimentaire. La diversité végétale est nécessaire pour le fonctionnement et le maintien des services rendus par les écosystèmes tels que, entre autres, la pollinisation, le maintien de l'équilibre entre organismes nuisibles et prédateurs, la fixation du carbone et la conservation des ressources hydriques. Les populations végétales génétiquement variées et les écosystèmes riches en espèces présentent de plus grandes possibilités d'adaptation locale aux changements climatiques et renforcent la capacité de résilience des écosystèmes.



© M. Marzot

Compte tenu de la considérable contribution des ressources phylogénétiques pour l'humanité, le principal défi à relever est d'intégrer la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques et de la biodiversité liée à ces ressources et les problèmes relatifs aux semences dans les politiques nationales, sous-régionales et internationales, notamment par le renforcement des capacités et la gestion des connaissances. La FAO fournit à ses États Membres des conseils pour l'élaboration des politiques ainsi qu'une assistance technique dans tous les domaines en rapport avec ces questions. Elle constitue en outre un espace de débat neutre pour des échanges intergouvernementaux sur toute question nouvelle ou émergente. Elle s'emploie à promouvoir et à soutenir les instruments internationaux et les partenariats pour la préservation et l'utilisation durables des ressources phylogénétiques afin de lutter contre la faim dans le monde et d'avoir un impact positif sur les conditions de vie des populations qui en dépendent pour leur subsistance.



© M. Marzot

PRINCIPAUX JALONS INTERNATIONAUX EN RAPPORT AVEC LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES

2004

- Entrée en vigueur du **Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA)** signé par 40 parties contractantes.
- Établissement du **Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures** dont l'objet est de garantir la conservation perpétuelle ex situ des espèces cultivées.

2001

- Après 7 années de négociations dans la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA), la Conférence de la FAO adopte le TIRPAA comme instrument juridiquement contraignant découlant de la révision de l'Engagement international sur les ressources phylogénétiques.

1996

- Le **Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (PAM)**, plan à évolution continue adopté par 150 États Membres par la Déclaration de Leipzig.
- Publication du premier **rapport sur l'État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde**, qui fournit une évaluation de la situation des ressources phylogénétiques et pose les fondements du Plan d'action mondial. La FAO actualise périodiquement ce rapport pour faciliter la révision du Plan d'action mondial à la lumière des nouvelles problématiques et évolutions.

1983

- La Conférence de la FAO adopte l'**Engagement international sur les ressources phylogénétiques** comme le premier accord international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et établit la CRGAA.

Pour en savoir plus:

www.fao.org/ag
www.globalplanofaction.org
<http://km.fao.org/gipb>
<http://apps3.fao.org/wiews/wiews.jsp>

Pour en savoir davantage sur les activités de la FAO dans le domaine de la diversité biologique:
www.fao.org/biodiversity

